

Magnifica Humanitas : un bien commun bien peu commun

Thibaut Marquero - On croyait que Paul VI, Jean-Paul II et François reposaient en paix. On attendait un renouveau de style. Eh bien, malheur à nous. Les amoureux du langage de circulaire de conférence épiscopale se lècheront les babines et nous ferons encore disette de formules claires.

Magnifica Humanitas apparaît comme une ressassée noachique du Concile, dans un style très "sixties", empaquetée cette fois dans un jargon technocratique parfaitement aligné sur les standards de l'ONU et de la Silicon Valley.

Malgré 134 pages, certes pas toutes intéressantes car certains fondamentaux tracés par Léon XIII sont à juste titre rappelés, le texte passe à côté des enjeux anthropologiques majeurs de notre siècle. Décryptage d'une capitulation intellectuelle et spirituelle.

1. Un faux bien commun : l'immanence contre le Salut

Tout part, dans ce texte fastidieux, d'une définition tronquée du «bien commun». Le document reprend à son compte la définition horizontale de *Gaudium et Spes* : une gestion harmonieuse, inclusive et terrestre de la cité – justice sociale, répartition des richesses, transition numérique «éthique».

Il ne s'agit pas de prétendre que les conditions matérielles d'existence sont sans importance, ni que l'Église doit se désintéresser de la misère des corps, et l'encyclique redit les fondements de la dignité de la personne humaine. Mais, dans l'ordre chrétien, ces réalités temporelles restent subordonnées à la perspective de la vie éternelle. Le soin de la cité terrestre est un moyen, jamais une fin.

La vraie perfection de l'homme consiste à bien mourir, car telle est notre destinée universelle. Manquer le Paradis, ou au moins le Purgatoire, n'est-il pas le plus grand malheur dont notre Sainte Mère l'Église ne doit avoir de cesse de nous protéger ? À quoi sert de bien vivre sur terre – connectés, augmen-



tés, socialement protégés par des algorithmes inclusifs – si nous devons brûler dans les feux éternels préparés pour les impies, ceux-là mêmes que Notre-Dame a montrés aux trois petits pauvres de Fatima ? En horizontalisant le dessein divin et en inversant l'ordre des priorités, l'encyclique transforme à nouveau la barque du Salut en une ONG humanitaire, troquant la vie éternelle contre le confort des corps.

2. Un texte très bavard sur l'humain

En quel nom l'Église peut-elle parler de manière compétente de justice sociale appliquée au numérique ou de la mécanique des réseaux de neurones ? Certes, elle peut et doit porter un jugement moral sur le bien et le mal. Mais elle ne le fait qu'en se référant à ce que Dieu a révélé – ce que l'homme ne peut atteindre par ses seules forces – et dont elle a reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ l'autorité d'interpréter le sens.

suite de l'article à la page suivante

Or, que trouve-t-on au fil des pages ? Malheureusement beaucoup de redite des points de magistère "ouvert au monde" dans ce qu'il a de plus horizontal : 35 citations de François, 18 de Jean-Paul II, 20 du Concile et 13 de Benoît XVI. Certes, il est naturel qu'un texte magistériel se réfère à ses prédécesseurs immédiats. Mais n'y avait-il pas mieux à puiser dans le riche trésor de la Tradition ? À de très rares exceptions, le texte ne remonte aux sources millénaires de la foi, aux Pères de l'Église ou à la grande scolastique. Et surtout : pas un mot sur les fins dernières de l'homme. L'Église abdique encore et toujours sa compétence surnaturelle pour s'improviser experte en sociologie du travail. Le résultat est une absence totale de verticalité.

3. Le grand flou anthropologique : ce que la machine ne sera jamais

Le texte reste à la surface des choses, faute de prendre la bonne perspective. L'IA, la multipolarité, la course aux armements nous obligent certes à nous demander «où va l'humanité ?». Nous devons avoir confiance que Notre Seigneur donne à chacun, selon une justice qui nous dépasse infiniment, les conditions de son salut. Mais Il nous laisse aussi libres de nous perdre.

L'IA questionne précisément l'usage de notre liberté. Il ne s'agit pas de céder à un réflexe technophobe, mais de déplorer la carence doctrinale du texte. Pour guider l'homme face au choc technologique, il fallait nommer et définir les réalités. Dans ce que l'encyclique omet, on aurait sans doute pu lire les éléments suivants.

L'illusion de la machine face aux Transcendants

L'IA n'est pas une menace diabolique en soi : elle est l'automatisation poussée à l'extrême de la raison calculante. Elle traite l'information, combine les données, imite la logique. Elle excelle dans ce qu'on appelle communément «intelligence». Mais elle est, par nature, exclue des trois transcendants de la philosophie classique :

- **Le Vrai** : l'IA ne cherche pas la vérité, elle calcule la probabilité statistique du mot ou de la donnée suivante. Elle n'a ni conscience de la réalité ni intellect pour la saisir.
- **Le Beau** : pour l'IA, le beau se réduit à une moyenne esthétique calculée sur ce qui a déjà été produit. Elle est incapable d'éprouver la splendeur, la rupture ou l'émotion qui élève l'âme vers le Créateur.
- **Le Bien** : le Bien moral exige intentionnalité et conscience de soi. L'IA n'agit pas par vertu ; elle obéit à des contraintes de programmation. Elle ne connaît ni le sacrifice ni la charité (agapè), qui supposent la liberté de faire le mal pour mériter de choisir le bien.

La théologie oubliée du travail manuel

En ne s'inquiétant que de la perte d'emplois, le document adopte une vision purement comptable, matérialiste et marxisante du labeur. Il oublie la grande tradition biblique. Dans l'Ancien Testament, le travail manuel n'est pas une aliénation : c'est une liturgie, une mission confiée dès la Genèse pour «cultiver et garder» le jardin. L'homme y est le gérant de la Création.

La tradition rabbinique honorait l'artisanat : le travail manuel ancre l'homme dans le réel et combat l'orgueil de l'esprit. Saint

Paul, l'esprit le plus brillant de son temps, tissait des tentes de ses mains pour sanctifier son autonomie. Le Christ Lui-même a passé trente ans à l'établi d'un charpentier avant de prêcher. Le travail humain, lorsqu'il confronte la main à la résistance de la matière brute, est le lieu d'une incarnation et d'une étincelle de folie créatrice qu'aucun algorithme ne connaîtra jamais.

Rendons justice au texte qui cite une fois saint Benoît, mais pour paraphraser Cyrano : «- C'est un peu court, jeune homme».

4. Le paradoxe réglementaire : la mort du jugement et de la subsidiarité

Faute de parler du salut, le texte tombe dans le piège de son époque : il appelle à encore plus de réglementation internationale et de gouvernance mondiale pour encadrer l'IA. C'est le grand rendez-vous manqué. La faiblesse tragique de notre temps est de vouloir tout normaliser, codifier et administrer, précisément parce qu'on ne sait plus faire confiance au jugement des personnes.

Le document insiste pourtant, de manière totalement paradoxale, sur le principe de subsidiarité. Mais comment la subsidiarité pourrait-elle s'exercer quand le Magistère refuse de guider les consciences individuelles ? En ne tranchant pas clairement sur le caractère moral de l'utilisation de l'IA, c'est-à-dire en ne disant pas ce qui relève du péché ou de la vertu, l'encyclique laisse les fidèles désarmés. Elle ne prépare pas les âmes à jouer leur rôle d'arbitre moral.

C'est précisément l'absence de visée morale authentique dans notre société qui la conduit à cette boulimie de règlements juridiques. Là où le monde moderne invente des « chartes éthiques » administratives pour masquer son vide spirituel, l'Église aurait dû rappeler que la seule véritable digue est la conscience humaine restaurée par la grâce. En réclamant des lois humaines plutôt qu'en prêchant la loi divine, le texte capitule devant la bureaucratie.

Conclusion

En voulant plaire au monde et parler son langage technocratique, *Magnifica Humanitas* passe à côté de la seule urgence : rappeler à un siècle ivre de technologie que la machine calcule, mais que seul l'homme prie, aime, travaille et se sauve avec l'aide de la Grâce.

Ce manque de hauteur se double d'un aveuglement face aux réalités les plus concrètes de notre temps. Certes, le texte aborde la question environnementale. On aurait d'ailleurs pu penser qu'il insisterait plus largement car c'est sans doute un des points de bascule majeurs. Derrière le mirage d'une intelligence désincarnée se cache une boulimie énergétique sans précédent : les datacenters de l'IA s'approprient à engloutir l'équivalent de l'électricité consommée par une puissance industrielle comme le Japon. Sans jamais mettre ses grands principes éthiques à l'épreuve de cette réalité physique, l'encyclique reste dans l'incantation.

À force de vouloir définir un bien commun purement horizontal et d'effleurer à la fois les contraintes matérielles et les exigences métaphysiques, *Magnifica Humanitas* nous livre un texte tristement commun, vide de l'essentiel. —

Les revers de *Monsieur Neutralité*



Eric Bertinat - À quelques mois de la votation sur l'initiative «Sauvegarder la neutralité suisse», un nom s'impose déjà dans le débat : celui d'Ignazio Cassis. Le chef du Département fédéral des affaires étrangères sera l'un des principaux visages du camp du non. Une présence qui invite à une question simple : quel crédit accorder à son jugement sur la neutralité au regard de son bilan politique ?

Depuis son arrivée au Conseil fédéral en 2017, Ignazio Cassis collectionne les controverses. Son parcours ressemble à une succession de dossiers ouverts avec ambition, puis refermés dans la confusion ou l'incompréhension.

Le dossier européen demeure son principal talon d'Achille. Pendant plusieurs années, il pilote les négociations sur l'accord-cadre institutionnel avec Bruxelles, présenté comme la clé de voûte des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Puis survient le 26 mai 2021. Après avoir défendu le projet, il assiste à son enterrement par le Conseil fédéral et se retrouve à expliquer pourquoi l'accord qu'il jugeait indispensable est soudain devenu impossible. Rarement un ministre aura été appelé à commenter publiquement l'échec d'un dossier dont il avait lui-même la responsabilité.

Les critiques fusent de toutes parts. Le socialiste Roger Nordmann lui reproche d'avoir contribué à l'enlisement des négociations. Les souverainistes l'accusent au contraire d'avoir longtemps défendu un texte trop favorable à Bruxelles. Après des années de discussions, la Suisse se retrouve sans accord-cadre et avec des relations dégradées avec son principal partenaire économique.

À peine ce revers digéré, un nouveau front s'ouvre avec la guerre en Ukraine. Ignazio Cassis entreprend alors de revisiter la neutralité suisse. Il défend une lecture davantage fondée sur les «valeurs» et sur la coopération avec les démocraties occidentales. Selon lui, la neutralité ne saurait signifier l'indifférence face aux violations du droit international. Le projet se veut moderne, pragmatique, adapté au XXIe siècle.

Mais l'initiative tourne court

Le rapport sur la neutralité qu'il souhaite voir émerger est largement remanié par ses collègues. À l'automne 2022, le Conseil fédéral choisit finalement de réaffirmer la pratique traditionnelle de la neutralité. La RTS parle alors ouvertement d'un désaveu de la vision défendue par le chef du DFAE. Pour un conseiller fédéral, être désavoué sur son propre domaine de compétence reste un événement peu banal.

L'épisode est révélateur. Cassis cherche à faire évoluer la doctrine helvétique ; le Conseil fédéral choisit la continuité. Cassis ouvre un débat ; ses collègues referment la parenthèse.

Les critiques ne viennent d'ailleurs pas uniquement de l'UDC. Au sein même du PLR, plusieurs responsables se montrent mal à l'aise face à une neutralité devenue trop élastique. Une partie de la base libérale-radical redoute qu'à force d'adaptations successives, la Suisse finisse par s'éloigner d'un principe qui a longtemps constitué l'un des fondements de sa politique étrangère.

Dans les milieux diplomatiques, les réserves sont tout aussi nombreuses. D'anciens ambassadeurs et plusieurs spécialistes de politique internationale estiment que le chef du DFAE brouille un concept qui faisait précisément la force de la Suisse : sa prévisibilité. À vouloir moderniser la neutralité, disent-ils, il risque surtout de la rendre moins lisible.

Au sein même de son département, les tensions se multiplient. D'anciens diplomates dénoncent une centralisation croissante du pouvoir, une marginalisation de certaines compétences historiques du DFAE et une gestion parfois déroutante. Plusieurs hauts fonctionnaires expérimentés quittent leurs fonctions ou sont déplacés. Là encore, le constat revient régulièrement : beaucoup de réflexions, beaucoup de nuances, mais des résultats moins évidents.

Le Proche-Orient fournit un autre terrain de controverse. En 2019 déjà, sa décision de suspendre une partie du financement de l'UNRWA provoque une levée de boucliers à gauche. Depuis la guerre de Gaza, les critiques redoublent. ONG, parlementaires, anciens diplomates et même certains collaborateurs du DFAE lui reprochent une ligne hésitante et une prudence excessive face à la catastrophe humanitaire.

Même son accession au Conseil fédéral n'a pas échappé aux polémiques. Sa proximité avec les assureurs-maladie suscite des interrogations sur de possibles conflits d'intérêts. Puis vient l'épisode *ProTell*. Quelques jours avant son élection, il adhère au lobby des armes à feu avant de devoir précipitamment prendre ses distances face au tollé provoqué par cette décision. Une maladresse dont ses adversaires se souviennent encore.

Le paradoxe d'Ignazio Cassis est là

Peu de conseillers fédéraux auront réussi à être attaqués simultanément par la gauche, qui le juge trop prudent ou insuffisamment engagé, et par les souverainistes, qui le considèrent trop proche des positions occidentales et européennes.

C'est donc avec une certaine ironie que l'on voit aujourd'hui Ignazio Cassis se poser en gardien de la neutralité suisse. Après avoir échoué à faire aboutir l'accord-cadre européen, après avoir tenté sans succès de redéfinir la doctrine de neutralité et après avoir suscité critiques et réserves jusque dans son propre camp, le chef du DFAE demande aux Suisses de lui faire confiance une nouvelle fois.

Son parcours raconte pourtant moins l'histoire d'un homme d'État qui imprime sa marque que celle d'un ministre qui, à plusieurs reprises, a voulu redessiner la place de la Suisse dans le monde sans parvenir à rallier durablement ni ses collègues, ni son administration, ni une majorité claire de l'opinion. Pour ses détracteurs, c'est précisément ce bilan qui conduit aujourd'hui à regarder avec prudence ses mises en garde sur l'avenir de la neutralité suisse. —



La confession : là où nulle police ne peut entrer

Eric Bertinat - Nous avons tous été choqués d'apprendre que l'Assemblée nationale française a examiné une loi destinée à protéger les enfants et à lutter contre les violences en milieu scolaire, qui en profitait pour remettre en cause le secret absolu de la confession. Finalement, le 1er juin, le Parlement français a rejeté l'article prévoyant la levée du secret de confession. Une décision accueillie avec soulagement par l'Église catholique, qui s'était fermement mobilisée contre cette mesure.

Nous avons été choqués mais pas surpris, tant l'aile progressiste de la société étend son ombre putride sur nos mœurs. Il n'est donc pas surprenant que l'on s'en prenne à la confession. Plutôt qu'argumenter sur ce grand sacrement, laissons la plume au **R.P. de Chivré** pour nous en livrer les secrets. Mon vieil et regretté ami, l'abbé Simoulin, m'a confié de nombreux textes du frère prêcheur, précisant que : « Comme les étoiles diffèrent l'une de l'autre, ainsi le père de Chivré avait un éclat qui lui était tout à fait particulier » (25 janvier 1995).

Il faut élever nos âmes, d'autant plus haut que l'on rabaisse la religion. De quoi me donner envie de vous livrer dans les prochains numéros quelques prédications du dominicain tirées des *Carnets spirituels* (Éditions Controverses). —

Le sens de la Confession

Prédication du R.P. de Chivré

«**Si tu savais le don de Dieu...**»

La Confession: travail de rapprochement entre Dieu et l'âme qu'à la ressemblance. Rapprochement de deux mentalités.

La mentalité est ce qui nous est le plus personnel. Nous disons : esprit individuel, esprit de famille, esprit de communauté. Le Christ va s'efforcer de Se communiquer à ce qui nous est le plus personnel.

Là réside le nœud qui empêche la corde de glisser, l'obstacle qui fait conflit entre le Christ et nous. La mentalité du Christ pense «vertu souffert à cause du péché ; la mentalité de l'homme pense «péché» et n'aime pas la vertu. Chez le Christ, l'esprit est exigeant de beauté morale: autant de splendeurs bien faites pour vexer nos laideurs auxquelles nous tenons tant et qui faussent nos perspectives.

L'expression populaire «ils ne se causent plus» correspond à une opposition violente de mentalités, d'où la nécessité, entre le Christ et nous, d'une explication sincère, d'un besoin de «se causer», pour renouer des relations substantielles, des relations allant jusqu'à la ressemblance des mentalités.

Cette explication sincère s'appelle l'aveu. La noblesse de l'aveu et son intelligence viennent de la science que l'on a de ce qu'on devrait être : j'avoue avoir menti parce que j'ai la science intérieure que je suis un être fait pour la vérité. Avouer, c'est savoir ce à quoi l'on est destiné et savoir ce qui s'oppose à ce destin. Pour avouer il faut être intelligent, de l'intelligence même de Dieu ; il faut comprendre sa vraie valeur d'homme, telle que le Christ la rêve, et peu nombreux sont ceux qui ont cette intelligence.

Dans l'aveu il y a sous-entendu: j'ai compris ce qui me manque pour être moi-même, je viens le chercher. J'ai compris ce qui s'oppose devenir moi-même, je vous l'apporte, enlevez-le.

Dans le mal, il n'y a qu'une alternative:
- ou bien le faire disparaître par les aveux,
- ou bien le faire apparaître par ses effets.

Cette dernière manière est celle dont le monde se sert pour se «confesser» : les confidences, les romans, les films, qui mettent en relief, avec complaisance, le mal.

Par l'aveu Dieu est remis en cause dans le détail de la charité qui lui est due et le mal dans le détail de la lutte qu'on lui doit. L'aveu bien fait est tout autre chose qu'une énumération étourdie, c'est une âme qui s'explique franchement avec Notre-Seigneur. Or s'expliquer c'est détailler pour prouver. Tant que, dans un aveu, nous ne nous sommes pas volontairement compromis, il n'est pas totalement intelligent. Sa nature est de prouver qu'on a absolument besoin — un besoin urgent — d'être aimé jusqu'à la destruction en nous des obstacles à l'amour. Qui ne veut pas avouer a l'intelligence essentielle de l'amour. Il refuse l'explication qui doit réconcilier. Il ne veut plus «causer» à Dieu.

En résumé, dans tout aveu, il y a une raison d'aimer. Il est le premier mot de l'amour nouveau chez quelqu'un qui a cessé d'aimer. En le faisant, l'âme se débarrasse de sa mentalité pécheresse et laisse entrer à flots la mentalité du Christ. Il y a vraiment échange: nous donnons au Christ notre mentalité du monde, Il nous rend la mentalité du ciel, d'où la nécessité de comprendre que la confession n'est pas affaire de péché mortel à effacer d'abord, mais affaire de mentalité divine à récupérer. Elle nous remet dans la rectitude de notre destinée.

Bénéfice de l'aveu

Quiconque reçoit le sang du Christ en reçoit les effets. Or les effets du sang consistent à bénéficier des énergies qu'il a fallu au Christ pour le verser. Toute âme qui se confesse est non seulement purifiée, mais aussi enrichie des énergies morales et des élans intérieurs dont le Christ a eu besoin Lui-même pour monter au calvaire.

Ce bénéfice est en fonction de l'intensité du regret que l'on apporte à la réception du sacrement.

Ceci explique qu'après une faute grave, on récupère en confession un degré de charité qui peut être supérieur à l'état de grâce antérieur si le repentir qu'on éprouve dépasse en amour l'amour antérieur que l'on portait au Christ avant cette chute grave.

L'aveu: explication confiante

Le Christ ne juge pas pour condamner mais pour délivrer. De plus, Son désir d'être compris et aimé à nouveau par celui qui s'accuse l'emporte sur toutes Ses raisons de condamner. Sa volonté est de nous changer et de nous améliorer, à tel point que s'il avait trouvé mieux que la croix pour nous prouver ce désir Il l'aurait pris. Aussi nos peurs, nos craintes et nos hontes sont-elles une insulte à Son désir. On ne vient pas au Christ pour se méprendre sur Sa miséricorde, ni pour en abuser, on vient à Lui pour Lui donner toutes les chances de l'exerce dans la plénitude de ses effets.

Le péché est un acte d'autolâtrie,

L'amour est en acte de théolâtrie,

et le repentir est un acte de désapprobation de notre autolâtrie au profit de la théolâtrie.

Le Christ a été aux prises avec le mal pour nous indiquer la manière de nous y prendre à l'égard de nos propres maux :

- refus total de pactiser,
- désir total d'expiation,
- triomphe total sur le mal à travers la souffrance qu'il engendre.

La peur de ce sacrement est le signe de sa nécessité. Le péché met l'homme au service de lui-même, une autolâtrie: la préférence de soi ou d'une idolâtrie : la préférence de la matière. «Paccavi» : j'ai adoré de l'or, de la boue, du sang et j'ai détruit la présence de Dieu. «Paccavi» : le jeune homme et le culte du corps, l'ambitieux et le culte du succès, l'homme d'affaire et le culte de l'intérêt.

Religion du moi, exaspéré jusqu'à l'égoïsme et la haine. C'est la dictature de soi sur soi. Le péché nous rend absent de nos intérêts définitifs.

«Ego te absolvo ab omnibus peccatis»

Qui parle ? Celui qui ne pratiquera aucune idolâtrie — mais une théolâtrie : adoration de Dieu poussée jusqu'à l'atroce immobilisation de son Moi pourtant si pur, sur deux traverses de bois. Les souffrances ne trouvant rien à faire expier à son moi n'en conserveraient pas moins par nature leur valeur expiatoire et cette valeur va se déverser jusqu'à la fin du monde sur les moi souillés de ceux qui ont l'ambition de changer.

Ne se confessent que les ambitieux de perfection

Telle est l'absolution: le travail des héroïsmes désintéressés du Christ nous obtenant cette disparition de la souillure, cette remise en route. Cette rencontre de deux amours, l'amour des valeurs éternelles dignes de l'homme aux prises avec l'amour hypertrophié de la chair, de l'orgueil, de l'argent, difformité de l'homme désadapté de sa véritable destinée, et pour cause... il est myope, presbyte, louche... il fausse tout par rapport au plan rédempteur... la vie sociale, la vie individuelle, le mariage, la justice, le commerce, l'action. Les légions d'hommes inadaptés à leur fonction, à leur rôle, à leur charge, à leurs activités.

Ils sont pécheurs

Aucune police ne remplacera l'absolution, aucune loi ne remplacera la loi du pardon, aucun tribunal ne remplacera l'aveu fait au prêtre. Pourquoi ? Parce que là — et là seulement — nous sommes mis en cause vraiment. Nous sommes compromis avec nos ruses, avec nos excuses — accusés à être et à ne pas apparaître — contraints de reconnaître et non d'excuser.

Avouer, c'est avoir l'ambition de ne plus se jouer la comédie. Le Christ a tremblé sur la Croix — le plus beau des aveux — celui qui fait trembler et que l'on dit quand même. Avouer, c'est étendre son moi sur la Croix du Maître, en accepter l'écartèlement de la honte jusqu'à en faire jaillir une résurrection sous la pression de la tendresse et de la pitié de Dieu.

- L'amour qui voudrait ressusciter : je m'accuse.

- L'amour qui s'empresse de ressusciter : je te pardonne.

Étreinte de deux intelligences, celle de Dieu — et celle de l'homme. Après quoi il fait clair et chaud dans l'intelligence, le cœur. On vient de récupérer la vraie valeur de l'homme.

Sur la Croix: Dieu en cause : «Je remets mon âme entre vos mains». Les hommes en cause : «Pardonnez-leur... car ils ne savent pas ce qu'ils font.» Le mal en cause: «Tout est consommé» pour le détruire.

Dans l'aveu : Dieu est remis en cause dans le détail de la vie ; Les autres remis en cause dans le détail de la charité : qui donné doit et ne peut que pardonner. Le mal remis en cause dans le détail de la lutte. Riche des énergies dont Jésus a eu besoin. La confession est le premier service social à observer pour retourner à la vie digne des tâches vertueuses.

*Une fois absous, entre le Christ et le réconcilié,
il se produit une saine rivalité :*

- hâte de reconforter ;

- hâte de rattraper le temps perdu ;

- hâte de parler ;

- hâte d'écouter ;

- hâte de se faire connaître ;

- hâte de reproduire le Christ.

Avec son pardon, Il est dans la place. —

Et si la démocratie directe vaccinait contre la politique spectacle ?

Eric Bertinat - Tandis que de nombreuses démocraties occidentales semblent s'enfoncer dans la surenchère médiatique, la théâtralisation du débat public et la réaction immédiate à l'actualité, une étude publiée par **DemoSquare** apporte un éclairage singulier sur le cas suisse. L'analyse de plus de 180'000 interventions parlementaires entre 1999 et 2025 conclut que la part des discours émotionnels est restée remarquablement stable en Suisse, et nettement inférieure à celle observée en France ou aux États-Unis.

Le constat est intéressant. Mais il mérite sans doute davantage qu'une simple célébration de l'exception helvétique. Car une première question s'impose : que mesure exactement cette étude ? L'émotivité d'un discours parlementaire est-elle vraiment un indicateur fiable de la santé démocratique d'un pays ?

C'est précisément sur ce point que la réflexion de la doctrine sociale de l'Église conserve toute son actualité. Saint Thomas d'Aquin, héritier de la pensée d'Aristote, développe cette exigence sous la forme de la vertu de prudence. Il met en garde contre la précipitation qui conduit à agir avant que la raison ait achevé son examen :

«On agit avec précipitation lorsqu'on se laisse entraîner à agir avant que la raison ait achevé son examen.»

(Somme théologique, IIa-IIae, q. 53, a. 1)

Le Docteur angélique ne parle évidemment pas de réseaux sociaux ni de communication politique moderne. Mais il souligne déjà le danger d'une action publique guidée par les passions plutôt que par un jugement rationnel orienté vers le bien commun. Sous cet angle, l'étude de **DemoSquare** soulève une question pertinente : les institutions suisses favorisent-elles davantage l'exercice de cette prudence politique ?

Plusieurs éléments semblent aller dans ce sens. La démocratie directe oblige les responsables politiques à convaincre régulièrement les citoyens sur des objets concrets. Le fédéralisme maintient une proximité entre élus et administrés. Le système de concordance pousse à la recherche de compromis plutôt qu'à la confrontation permanente. Ces caractéristiques rappellent le principe de subsidiarité cher à la doctrine sociale de l'Église, selon lequel les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible des personnes concernées.

L'étude suggère ainsi que la relative modération du discours politique suisse résulte moins d'une vertu particulière des élus que d'un cadre institutionnel qui limite les excès. Cette nuance est importante. Ce que l'on observe n'est peut-être pas d'abord une supériorité morale de la classe politique suisse, mais l'efficacité de mécanismes qui contraignent chacun à davantage de retenue.

D'autant que la Suisse n'échappe pas totalement à l'évolution observée ailleurs. L'étude constate une progression de l'émotivité dans les débats parlementaires, principalement portée par l'UDC sur les questions migratoires et identitaires.

L'observation selon laquelle les conseillers fédéraux adoptent un ton moins émotionnel après leur entrée au gouvernement est également révélatrice. Comme si l'exercice concret des responsabilités imposait naturellement davantage de mesure. La doctrine catholique y verrait volontiers une confirmation de son intuition classique : gouverner consiste moins à amplifier les passions du moment qu'à rechercher avec prudence ce qui sert durablement le bien commun. Saint Thomas l'exprime avec une remarquable concision :

«La prudence qui est ordonnée au bien commun s'appelle prudence politique. Or, puisque le bien commun de la cité est plus divin que le bien d'un seul homme, il faut une vertu spéciale pour bien gouverner la multitude.»
(Somme théologique, IIa-IIae, q. 50, a. 1)

Reste toutefois une question essentielle, que l'étude ne tranche pas. Une parole politique plus mesurée produit-elle nécessairement un meilleur gouvernement ? Les citoyens suisses accordent-ils davantage leur confiance à leurs institutions ? Et si tel est le cas, est-ce parce que leurs élus parlent avec plus de retenue, ou parce qu'ils gouvernent plus efficacement ?

Au fond, l'intérêt principal de cette étude n'est peut-être pas de démontrer la sagesse particulière de la Suisse, mais de rappeler une vérité souvent oubliée : la qualité d'une démocratie dépend autant de ses institutions que de ceux qui les occupent. La véritable force d'une nation ne réside pas dans sa capacité à s'émouvoir, mais dans sa capacité à délibérer, à décider et à agir en vue du bien commun. La Suisse en offre un exemple, ce qui ne la met à l'abri ni des facilités démagogiques, ni de l'attraction des grands ensembles, ni de la médiocrité de certains de ses élus. Une étude sur ce dernier point serait, elle aussi, la bienvenue. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions